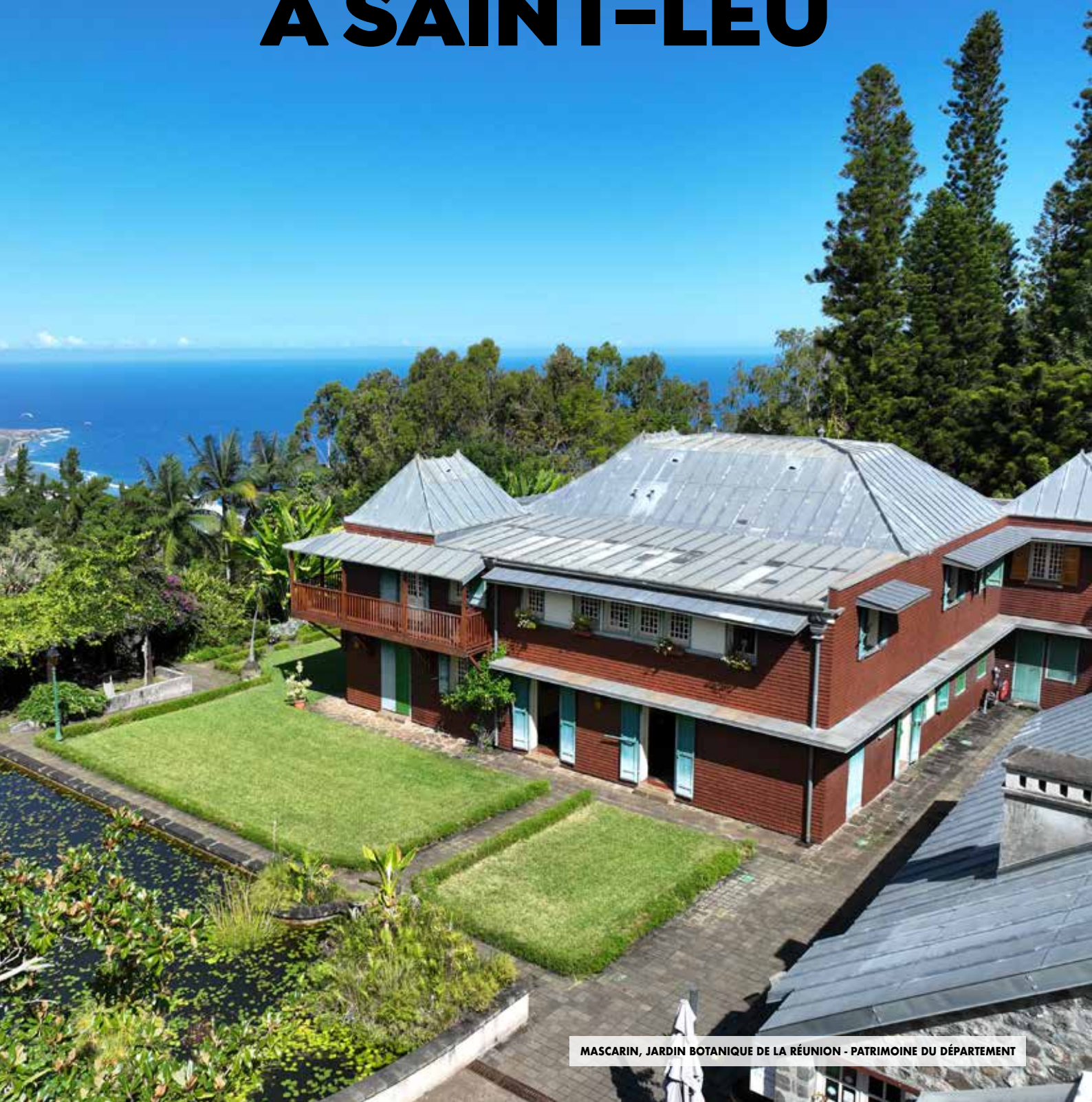


Rendez-vous citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À SAINT-LEU



MASCARIN, JARDIN BOTANIQUE DE LA RÉUNION - PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT



Cofinancé par
l'Union européenne



Le Département en chiffres

6 MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)

284 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)

3 COLLÈGES
2 200 COLLÉGIENS

814 BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)

29 700 ARBRES PLANTÉS
(PLAN DÉPARTEMENTAL
1 MILLION D'ARBRES)

219 200
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN

Le Département en actions

LA MÉDIATION SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LA MARGINALISATION DES JEUNES



Dans le cadre du Pacte local des solidarités cofinancé par l'Etat, le Département a mis en place, depuis 2022, une démarche de médiation sociale envers les jeunes en voie de marginalisation, qui manquent d'information sur leurs droits, manquent de confiance envers les institutions et sont, globalement, éloignés des services publics. Cette médiation sociale est réalisée avec le concours d'associations de terrain, à partir de la rue, sur l'espace public ou dans les lieux d'habitats collectifs. Il s'agit d'aller au-devant du public visé, de prendre contact et de nouer une relation de confiance avec les jeunes concernés, qui permette la mise en place d'actions individuelles ou collectives visant à leur bonne intégration dans le tissu social. À Saint-Leu, avec la Croix-Rouge, elle a concerné 257 jeunes de la commune.

À LA CHALOUPÉ, DES ÉQUIPEMENTS RÉHABILITÉS

Partiellement réhabilitée en 2005, la salle polyvalente attenante au gymnase de La Chaloupe présentait le même état de vétusté et de corrosion que le gymnase lui-même avant que la municipalité décide de travaux d'envergure. La réhabilitation concernait la reprise de la structure métallique du bâtiment, la révision complète de la toiture, la réhabilitation des vestiaires/sanitaires du gymnase, le remplacement de certaines menuiseries, la remise aux normes des installations électriques, la remise aux normes de sécurité, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les faux plafonds de la salle polyvalente, la peinture de l'ensemble... Le montant des travaux est estimé à 1,25 million d'euros. Le Département y participe à hauteur de 445 000 euros.





UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE À GRAND-FOND

Le Département et la commune ont inauguré en mars 2024, à Grand-Fond, une centrale hydroélectrique. Elle produit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 350 habitants, soit 500 MWh par an. Cette centrale s'inscrit dans le programme d'Irrigation du Littoral Ouest qui déploie des aménagements hydrauliques destinés à satisfaire les besoins en eau du territoire. L'exploitation de cet équipement, qui contribue aux objectifs d'autonomie énergétique de l'île, est prévue pour 30 ans, une partie de l'eau transitant par le réservoir est aussi destinée à l'alimentation des populations. C'est l'exploitant, TotalEnergies, qui a financé l'investissement de 680 000 euros. Le Département met son réservoir et son foncier à disposition.



DES TRAVAUX AU COLLÈGE MARCEL-GOULETTE



Depuis 2023, le collège Marcel-Goulette, à Piton Saint-Leu, fait l'objet d'investissements pour améliorer les conditions de travail des élèves et des personnel. En attendant la couverture des équipements sportifs par des ombrières photovoltaïques, la pose de voiles d'ombrages, la construction d'un abri soleil en modulaire, et la pose d'une résine destinée à abaisser les températures habituellement ressenties sur les plateaux noirs ont été réalisés, pour un coût de 150 000€. Deux salles de classe ont également été remplacées par des modulaires, pour 240 000 euros, et une zone d'attente a été créée au sein de la vie scolaire. Un des bâtiments a également fait l'objet de travaux de sécurisation. Le remplacement de quatre salles supplémentaires et la réhabilitation complète de l'internat sont programmés de 2025 à 2027.

LE RADIER « AFFLUENT GRAND FOND DUSSAC » SUPPRIMÉ

Dans le cadre du plan radiers, la Collectivité a engagé en 2021 la suppression du radier « Affluent Grand Fond Dussac » situé sur la RD3 au PR 133+900, et en 2023 la portion située sur la RD13 au PR 8+570. Dans les deux cas, lors d'épisodes pluvieux importants, la chaussée était submergée, ce qui causait un risque pour la sécurité des usagers. L'opération a consisté en la réalisation d'ouvrages hydrauliques permettant d'assurer l'écoulement des eaux pluviales. Les travaux comprenaient également la création d'accotements stabilisés ainsi que la sécurisation des cheminements (piétons et véhicules). Les travaux ont coûté plus de 560 000 euros, financés grâce au concours de l'Union Européenne.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr